



COMMUNE DE SAINT-RAPHAËL

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INCENDIES DE FORET

Plan de Zonage Réglementaire
intégrant les modifications approuvées par
Arrêté Préfectoral du 12 janvier 2009 et
les modifications prescrites par Arrêté Préfectoral
du 22 mai 2015

- Zone de risque très fort à fort
- Zone de risque assez fort en attente d'équipements de protection
- Zone de risque assez fort
- Zone de risque moyen
- Zone de risque modéré
- Zone non concernée par le risque

VU et APPROUVE
Comme annexé à mon arrêté en
date de ce jour, le 31 JUIL. 2015
Le Préfet,

Philippe SOUBELET

Jun 2015

Sources : FonSican 25 ©IGN2012
Echelle : 1 / 15 000

